

Le diagnostic du rapport : un consensus périmé

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1972)

Heft 190

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de systèmes économiques de petite dimension, intégrés par leurs échanges extérieurs dans l'économie mondiale et possédant un petit nombre d'entreprises à caractère transnational qui sont responsables de la plus grande partie des dépenses de recherche industrielle. On doit donc penser que la plus grande partie des travaux de R-D sont exécutés en fonction des tendances technologiques et des orientations de la demande sur le marché mondial, et non pas à la suite d'une attitude spécifique qui donnerait lieu à un comportement « sui generis » attribuable exclusivement au contexte national suisse. »

La question qui s'impose

Et les experts de poser alors la question qui découle logiquement de telles constatations : dans quelle mesure le potentiel scientifique et technique influence-t-il la structure ou le dynamisme de ses échanges extérieurs ou, à l'inverse, dans quelle mesure dépend-il des incitations de la demande mondiale et des stimulations du milieu international ?

sociétés savantes et aux organisations internationales (CERN, ESRO, etc.). La recherche appliquée a coûté 138,3 millions dont une partie va encore aux institutions d'enseignement supérieur et aux organisations internationales. Dans l'administration, le Département fédéral de l'intérieur se taille la part du lion avec 34,9 % du total de 109,7 millions de dépenses de R-D de l'administration; grâce à cette somme, il finance notamment ses laboratoires et des stations d'essais diverses. Puis vient le Département militaire avec une part de 26,2 % consacré soit à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports, au service topographique, etc. soit, dans une proportion de 27,5 millions sur presque 28,7 millions au total, à des recherches portant entre autres sur la fatigue des avions, sur les poudres et les

3. L'autonomie farouche de l'industrie

Les experts de l'OCDE admettent donc qu'il n'existe pas de « doctrine » d'une politique de la recherche industrielle en Suisse, que l'utilité d'une telle doctrine est d'ailleurs largement contestée, même si l'activité de R-D « constitue une nécessité absolue pour l'industrie helvétique » :

« D'une manière assez concordante, les sphères industrielles et les milieux gouvernementaux penchent en faveur des différents modes de recherche en coopération, de préférence à un type de politique interventionniste ou semi-interventionniste inspirée d'en-haut par les autorités fédérales.

» Toujours et partout on met l'accent sur la primauté et le caractère souhaitable de la coopération volontaire, sur le plan même choisi par les intéressés. Pour beaucoup, la solution idéale semble être la création d'organisations animées par les professionnels, où ces derniers décideraient en dernière analyse des orientations à donner à l'effort de R-D. »

armes chimiques et défensives et confiées pour un peu plus d'un quart seulement à des organismes du DMF. Enfin, le Département fédéral de l'économie publique absorbe 25,5 % des crédits alloués à l'administration fédérale.

c) Recherches fondamentales et recherches appliquées

Pour la même année 1967, la part de la recherche fondamentale, dans l'ensemble de la R-D a été de 14,3 %, supportée entièrement par les pouvoirs publics, et de 85,7 % pour la recherche appliquée à charge principalement de l'industrie privée.

d) Répartition entre branches industrielles

On ne sera pas surpris de constater, à la suite du rapport de l'OCDE, la très forte concentration des dépenses de R-D dans l'industrie;

4. Le diagnostic du rapport: un consensus périmé

Le rapport de l'OCDE conclut nettement en résumant les tendances des milieux industriels face à la politique de la science et à l'effort de R-D :

« Dans la plupart des milieux intéressés, on estime, non sans une certaine complaisance, que l'attitude concurrentielle a relativement bien réussi à l'industrie suisse. Celle-ci ne semble guère pencher en faveur d'un concept plus large de politique scientifique susceptible d'assigner à l'industrie un rôle plus précis, mais aussi plus exigeant, dans un ensemble de grandes orientations nationales.

» Jusqu'à une date récente, le partage tacite des responsabilités entre l'Etat et l'économie voulait que la recherche appliquée fût considérée comme étant exclusivement du domaine des entreprises. Celles-ci entendaient conduire leurs affaires en

● Suite du dossier en pages suivantes

elles sont en effet presque entièrement le fait de trois secteurs, dont deux au moins, la chimie et l'horlogerie, connaissent depuis quinze ans un rythme de croissance plus rapide que la moyenne industrielle suisse.

En 1965, le 61,2 % des dépenses de R-D étaient assumées par l'industrie chimique, soit 624,3 millions, le 31 % par l'industrie des machines, le 2,7 % par l'horlogerie, et le 5,1 % par le reste du secteur industriel.

Exprimé par rapport au chiffre d'affaires, l'effort de R-D est estimé à ce moment à 3,5 % pour l'industrie des machines et à 10-12 % pour la chimie, pour une moyenne industrielle nationale de 2 % environ.

(Sources : OCDE, *Politique nationale de la science, la Suisse, Paris, 1971*, pp. 32-34)

toute indépendance, ce qui a été admis, tant par les autorités, que par les milieux universitaires.

» Cette situation correspondait à un état de fait. L'industrie suisse n'a pas attendu le concours de l'Etat pour découvrir la nécessité d'une activité organisée de R-D. Les grandes entreprises suisses fondent, depuis longtemps, leur stratégie globale sur une recherche intensive. Elles entretiennent, selon le mot d'Alexandre de Muralto, de « magnifiques laboratoires de recherche ». Cependant, le nombre de ces entreprises de grande taille est relativement limité. La petite et moyenne entreprise est de règle dans la plupart des branches industrielles.

» Toutefois les conditions générales de l'activité de R-D ne cessent de se modifier rapidement ; elles se caractérisent de plus en plus par une double nécessité : consentir un effort financier croissant et envisager des programmes de recherche plus importants et plus risqués, souvent à l'échelle pluri-disciplinaire. Cette évolution pose le problème, d'une part de la taille minimale des entreprises susceptibles de faire de la recherche, d'autre part, celui de l'aide publique.

» L'industrie suisse se compose, en très grande partie, de petites et moyennes entreprises. Dans la plupart des cas, ces entreprises ne sont pas en mesure de passer le seuil de rentabilité d'une unité de recherche propre. Néanmoins, certaines pourraient contribuer utilement au renforcement du potentiel de R-D. La difficulté est de trouver des modalités d'aide qui soient en accord avec les vœux des entreprises et l'attitude des milieux industriels en général.

» Ces milieux sont encore réticents à l'égard d'une aide financière directe des autorités publiques. Ils continuent à préférer que l'autorité fédérale se contente d'entretenir un climat favorable à l'épanouissement de la recherche, notamment par une politique fiscale appropriée et par un effort d'information et de persuasion. »

5. La voie dans laquelle la Suisse s'engage : trois thèses en présence

L'examen de la situation conduit les experts à imaginer quelles sont les voies dans lesquelles la Suisse va s'engager.

Une recherche en coopération avec l'Etat ? Un financement de la recherche appliquée supporté exclusivement par l'économie ? Les avis divergent et le clivage semble net entre les grandes entreprises à caractère transnational et la majorité des firmes suisses qui ont besoin, sinon d'une coopération avec les pouvoirs publics, au moins d'une stimulation de l'Etat (« il paraît encore difficile d'envisager que l'Etat fédéral puisse fonder lui-même des instituts en coopération et les soutenir ensuite par une aide financière régulière »).

De fait, lorsqu'il s'agit de l'élaboration d'une conception plus vaste et plus ouverte de la recherche industrielle (en liaison notamment avec un certain nombre de grands buts nationaux) les experts de l'OCDE distinguent trois thèses en présence : académique, anti-interventionniste, et stimulationniste.

La première concerne des domaines qui entrent surtout dans la catégorie des recherches orientées et qui concernent d'abord le contexte socio-culturel et l'environnement. Selon les tenants de cette thèse, l'encouragement de l'Etat dans le domaine de la recherche appliquée doit être avant tout dirigé vers :

a) La protection de la santé, ce qui comprend la recherche médicale, fondamentale et appliquée, la recherche en médecine clinique, sociale et préventive, la recherche dans le domaine de la nutrition ;

b) La contribution à la solution des grands problèmes sociologiques, spirituels et techniques qui sont la conséquence et le résultat de la civilisation industrielle ;

c) L'éducation et l'instruction publique ;

d) Les problèmes de l'environnement.

La deuxième est claire. Elle a les faveurs des partisans d'une économie dirigée par les associations et les groupes industriels et professionnels qui continuent à considérer comme nocive toute intervention de l'Etat dans les affaires des entreprises.

La troisième thèse est celle que les experts voient s'imposer dans l'avenir, car « elle s'inscrit dans la perspective d'une « aide sans conditions », n'empiétant en rien sur la liberté de mouvement des entreprises ». Elle a reçu une formulation précise dans la formulation du conseiller aux Etats, Eric Choisy, qui suggère un système de stimulation et d'aide à deux échelons :

1. Création d'associations de recherche par branche industrielle. Ces associations seraient gérées exclusivement par les industriels de la branche. Elles seraient chargées de la recherche pour le compte de leurs adhérents ainsi que de la documentation technologique. Ces associations paraissent très voisines des instituts de recherche en

UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

Le bouquet

J'ai partagé ma chambre avec trois Moscovites blondes, dormant la tête dans leurs bras, avec des rêves à haute voix russe. J'ai cohabité avec un Géorgien moustachu, dont le rasoir électrique grinçait (lorsqu'il dormait, le malheureux faisait le même bruit que ce rasoir. On croyait qu'il ronflait : non, il se rasait. On entendait grincer le rasoir : c'est alors qu'il ronflait). J'ai vécu avec deux couples sibériens, citoyens des libres espaces et du franc parler. Les épouses critiquaient ouvertement le gouvernement, le système des retraites, la paresse des fonctionnaires, l'hécatombe des aviateurs sacrifiés